

INFOS - BRÈVES

organismes sociaux

la
cgt
sécurité sociale

Le collectif Sécurité Sociale

Articles – Liaisons Sociales

**Ces articles ne sont que des reprises
d'actualités, certains liens
correspondent à la position CGT**

Dans ce numéro

-  CAF
-  Pétition indemnités prud'homales
-  Régime minier
-  Minima sociaux
-  Allocations chômage
-  Fraudes aux détachements
-  Les apprentis



CAF

La CNAF a signé une convention-cadre avec le Ministre de la ville et la Ministre des affaires sociales pour décliner la COG dans 1500 quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le directeur de la CNAF annonce :

« Nous allons notamment renforcer notre politique d'accès aux droits, en recourant à des volontaires du service civique pour réduire la fracture numérique ».

Ces jeunes seront formés au site, caf.fr, et iront au-devant des populations pour les aider à accomplir leurs formalités.

Cette convention comporte 4 axes, la cohésion sociale, le cadre de vie, le développement de l'activité économique et de l'emploi, les valeurs de la République et de la citoyenneté.

La Caisse nationale a aussi été engagée dans 3 chantiers :

1/ Une réflexion sur la laïcité dans 6 départements. Une charte sera imposée aux structures, financées par les CAF. (Adoption prévue début septembre).

2/ Expérimentation des « promeneurs du net », afin de favoriser une présence éducative sur internet. Après évaluation, une généralisation pourrait être envisagée dans la prochaine COG 2018-2022.

3/ Constitution d'un groupe de travail avec la collaboration des CAF sur les cellules de prévention de la radicalisation, qui sera animé par les préfets. La CNAF prévoit la formation de référent en la matière.



PÉTITION INDEMNITÉS PRUD'HOMALES

Les syndicats, CGT/CFDT/FO/CGC-CFE/UNSA/Solidaires ont lancé une pétition pour demander la suppression des plafonnements prud'homaux. Rappelons qu'un des plafonnements concerne le licenciement illégal ou abusif.

Le patronat répond :

« Que les droits des salariés seraient des obstacles à la performance des entreprises ». Il ajoute, « moins sanctionner les licenciements abusifs créeraient de l'emploi ».

(Ctrl+ clic pour suivre le lien)

<http://www.cgt67.com/>

CAF 22

Le Directeur de la CAF 22 a été remplacé par un Directeur retraité, rappelé pour assurer l'intérim à compter du 1^{er} juin 2015, en attendant la nomination d'un nouveau Directeur.

Un audit, qui n'a pas été achevé, met en avant des points de management non conforme à la politique RH, et un projet immobilier coûteux qui s'est soldé en fin de compte, au déménagement de la CAF.



CAF 85

Après plusieurs demandes des administrateurs au Conseil d'Administration de muter le Directeur de la caisse, après l'établissement d'un document d'engagements réciproques, une médiation de dernière chance, le Directeur de la CAF 85 a été licencié.

Les associations de Directeurs du Régime Général ont adressé un courrier au cabinet de la secrétaire d'Etat à la famille, pour demander l'invalidation de la décision.

A SUIVRE...



RENFORCEMENT CONTRE LES FRAUDES AU DÉTACHEMENT



Le Ministre Rebsamen a annoncé un renforcement contre les fraudes au détachement. Les préfets mèneront chaque mois, à partir de septembre 2015, 1000 opérations de sensibilisation et de contrôle contre la fraude au détachement.

La non-déclaration de travailleurs détachés représente 380 millions d'euros de cotisations sociales.

AIDE AUX JEUNES APPRENTIS

Depuis le 1^{er} juin 2015, toute entreprise de -11 salariés bénéficie d'une aide de 4400€ la première année du contrat d'apprentissage pour une embauche d'un jeune de - 18 ans.

L'État précise que cette aide est cumulable au CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) et à la prime d'apprentissage de 1000 € qui existait auparavant pour chaque apprenti.

A savoir que les employeurs sont exonérés de toutes cotisations sociales, que ce soient les cotisations salariales ou patronales (sauf accident du travail et une contribution de 0,30%)



Salaires d'un apprenti la première année :

✚ de 15 à 17 ans :	364,38 €
✚ de 18 à 20 ans :	597,58 €
✚ A partir de 21 ans :	772,48 €

(Ctrl+ clic pour suivre le lien)
<http://www.cgt.fr/Developpement-de-l-apprentissage.html>



Marisol Touraine a dévoilé un élément de son plan d'économie sur 3 ans.

La chirurgie ambulatoire devra être majoritaire en 2016. Le modèle devra être copié sur l'ARS de l'IDF qui a dépassé ses objectifs.